

ABONNEZ-VOUS

Vol.57, N°27

23 juillet 2025

1,50 \$

N° de convention 40012374

La Voix
du Nord

LE VOYAGEUR



2-3

RECONNAISSANCE PROVINCIALE, DROITS DE SCOLARITÉ GRATUITS, UNE ACADEMIE DE LEADERSHIP ET DE GOUVERNANCE...

LA «RENAISSANCE» DE L'UNIVERSITÉ DE SUDBURY

Photo : Mehdi Mehenni



7&16

PLUSIEURS ANNONCES POUR LES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS DANS LE NORD

Photo : Municipalité du Grand Sudbury



14

LE DRAPEAU FRANCO-ONTARIEN TROUVE SA PLACE NATURELLE À NORTH BAY

Photo : Les Compagnons des Francs Loisirs

GRAND SUDBURY

Le recteur de l'UdeS livre des détails sur l'Académie de leadership et de gouvernance

DONALD DENNIE | IUL - RÉSEAU.PRESSE
LE VOYAGEUR

L'Université de Sudbury lance cet automne une Académie de leadership et de gouvernance destinée aux leaders, gestionnaires et administrateurs.trices d'organismes sans but lucratif (OSBL) et d'institutions et d'organismes publics à travers le pays.

Cette Académie sera lancée conjointement avec Discitus, un leader reconnu en formation de gestionnaires, et avec le Centre pour l'excellence en gouvernance organisationnelle, une autorité en matière de gouvernance. C'est ce qu'ont annoncé, le 10 juillet, le recteur et vice-chancelier de l'institution universitaire sudburoise, M. Serge Miville, en compagnie de M. Alain Vachon, fondateur et formateur principal chez Discitus, et de Julie Léger, directrice du Centre pour l'excellence en gouvernance organisationnelle.

«C'est dans une stratégie de développer une formation continue et pour répondre aux besoins des francophones non seulement en Ontario mais partout au pays que l'Université de Sudbury veut offrir une formation pour les dirigeants et les dirigeantes des organismes sans but lucratif, afin qu'ils et elles aient toutes les compétences nécessaires pour assurer que leurs opérations se déroulent très bien, a déclaré au **Voyageur** M. Miville. Et de l'autre côté, cette formation est orientée aussi auprès des membres des conseils d'administration, afin d'augmenter le calibre au niveau de la gouvernance. L'Académie veut chercher à professionnaliser le secteur de la gestion des organismes, du leadership et à promouvoir toutes les compétences essentielles à ce secteur».

L'idée de lancer cette Académie vient du fait que l'Université de Sudbury réfléchit depuis longtemps dans quelle instance elle veut se tailler une place au niveau de la formation continue. «À cause de notre engagement auprès de la francophonie et de notre tradition de leadership depuis plus d'un siècle, pour nous le leadership c'était un domaine dans lequel nous voulions

nous engager», a poursuivi le recteur et vice-chancelier.

Une gamme de 14 cours

L'Académie compte offrir une gamme de 14 cours dans les domaines du financement et de la gouvernance des organismes sans but lucratif, des relations gouvernementales, du leadership, du changement, des responsabilités légales des conseils d'administration des OSBL, entre autres. Ces cours seront offerts par une quinzaine d'experts dans ces différents domaines, des gens qui ont acquis une expérience pratique dans les domaines qu'ils et elles enseigneront.

«Nous avons un ensemble d'experts de partout au pays qui vont contribuer à cette formation, a dit M. Miville. Ce sont vraiment des gens qui ont fait carrière de leadership et qui sont prêts à redonner, à offrir des formations aux organismes qui cherchent par exemple à faire demande de financement auprès des bailleurs de fonds. Ce sont vraiment des gens qui sont experts dans un domaine pour offrir la formation auprès de ceux et celles qui en ont besoin».

Dans un contexte où les défis de gouvernance et de leadership se multiplient dans le secteur communautaire et institutionnel, l'Université de Sudbury cherche à innover en mettant son expertise universitaire au service de formations ancrées dans la pratique. Cette initiative s'appuie sur une tradition d'enseignement rigoureux, renouvelée par une approche de coaching moderne et appliquée, centrée sur les enjeux réels des OSBL et des institutions publiques et communautaires du Canada.

Les cours seront en ligne

Tous les cours seront offerts en ligne et les gens qui s'y inscri-



À cause de notre engagement auprès de la francophonie et de notre tradition de leadership depuis plus d'un siècle, pour nous le leadership c'était un domaine dans lequel nous voulions nous engager».

Serge Miville

ront avoir le choix de suivre le nombre et le type de cours qui desservent leurs besoins personnels et institutionnels. L'inscription dans chaque cours est limitée à 25 étudiants et étudiantes. «Plus que ça, ça devient plus difficile d'atteindre les objectifs de partage qu'on cherche à mettre de l'avant, a précisé le recteur. On espère qu'il va y avoir un intérêt; on pense que maintenant il y a des besoins, notamment en gouvernance, en capacité organisationnelle des organismes. Les gens qui suivront ces cours en sortiront avec une attestation, que ce soient des certificats ou des micro-titres de l'Université de Sudbury. C'est quelque chose qu'ils et elles peuvent porter avec eux, qui est reconnu, qui a une valeur».

Les cours ne seront guère axés sur la théorie mais plutôt sur la pratique parce que les définisseurs de l'Académie croient que c'est ce que les gens qui s'y inscriront veulent. «Ce sera très pratique», a assuré M. Miville.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet des cours ainsi que des enseignantes et des enseignants, il s'agit de consulter le site internet <https://www.academie-usudbury.ca/> où se trouvent le titre des cours et l'expertise des personnes qui les enseigneront.



Serge Miville, recteur et Vice-chancelier de l'Université de Sudbury.
Photo : Mehdi Mehenni



Notre équipe d'experts vous offre des soins des pieds exceptionnels et bilingues pour vous permettre de bouger avec aisance et plaisir.

Nous répondons à tous vos besoins de soins de pieds. Sois l'intervention chirurgicale, des orthèses, des soins de pieds de base, nous avons tout ce qu'il vous faut.

Prendre rendez-vous:
705-222-7582



Dylan Gagné
Chiroprapist | B.Sc D.Ch



Centre Victoria pour femmes

NOUS RECRUTONS

Intervenante (Sudbury)



centrevictoria.ca/emplois





Université de Sudbury. Photo : Archives

GRAND SUDBURY

La communauté exprime joie et fierté à l'égard de l'Université de Sudbury

MEDHI MEHENNI | UL - RÉSEAU.PRESSE LE VOYAGEUR

Organismes et membres de la communauté franco-sudburoise, voire au-delà, ont accueilli avec joie et fierté la nouvelle de la subvention de 10,8 millions \$, accordée par le gouvernement de l'Ontario, à l'Université de Sudbury, pour relancer les cours en français.

L'annonce avait été faite le lundi 7 juillet 2025 et les réactions se sont enchaînées pendant des jours durant.

Pour l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), «il s'agit d'un jalon historique pour notre région et pour l'ensemble de la francophonie ontarienne».

«Cette annonce représente bien plus qu'un financement : c'est une victoire identitaire, communautaire et générationnelle. Elle témoigne du pouvoir de nos voix lorsque nous les faisons entendre collectivement», a déclaré Marc Gauthier, président de l'ACFO du grand Sudbury, dans un communiqué rendu public au lendemain de l'heureuse annonce.

Marc Gauthier a rappelé que «l'Université de Sudbury fait partie intégrante de l'histoire francophone du Nord de l'Ontario», tout en soulignant que «son repositionnement comme institution par et pour les francophones, et le soutien financier qui lui est accordé aujourd'hui marquent une étape décisive».

«Ce projet, c'est celui de toute une communauté. C'est le fruit de plusieurs années de persévérance.

C'est un soulagement pour notre communauté», a-t-il ajouté.

«Une victoire»

L'ACFO du grand Sudbury a tenu également à «reconnaître la réponse positive du gouvernement de l'Ontario, ainsi que le rôle déterminant de la ministre des Affaires francophones, Caroline Mulroney, et du ministre des Collèges et Universités, de l'excellence en recherche et sécurité, Nolan Quinn, qui ont démontré par cet appui que la francophonie du Nord est entendue et valorisée».

Et d'ajouter : «Cette victoire, c'est celle de la résilience francophone. Et c'est ensemble, à Sudbury, que nous continuerons d'avancer, fiers de notre langue, de notre culture, et de notre capacité à bâtir un avenir en français».

Le Regroupement étudiant franco-ontarien (RÉFO) n'a pas lui aussi caché sa joie.

«Ce financement (...) vise à répondre à un besoin direct décrié par la communauté étudiante francophone de la région».

«Cette nouvelle marque un nouveau départ en force pour l'enseigne-

ment postsecondaire en français, et le RÉFO désire saluer le gouvernement fédéral, le gouvernement de l'Ontario, l'Université de Sudbury, l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, ainsi que tous les acteurs impliqués dans ce dossier.»

«Un moment historique»

La Place des Arts du Grand Sudbury (PdA) a, de son côté, évoqué «un moment historique pour la francophonie ontarienne, et un jalon fondamental pour notre communauté à Sudbury».

«C'est bien plus qu'un appui financier : c'est la reconnaissance d'un droit fondamental, celui d'offrir à nos jeunes une éducation postsecondaire en français, dans une institution bâtie par et pour eux», a relevé la direction de la PdA.

«Ce rêve, porté avec constance et conviction par tant de leaders, partenaires et familles, devient enfin réalité (...). La Place des Arts du Grand Sudbury se réjouit de collaborer activement avec cette nouvelle université francophone, au service de notre jeunesse et de notre culture commune.»

Pour le président de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO), Fabien Hébert, «ce jour marque bien plus qu'une annonce».

«Il incarne la promesse d'un avenir francophone fort, enraciné, durable. À Sudbury, là même où s'est



Serge Miville, recteur et Vice-chancelier de l'Université de Sudbury, et Joanne Gervais, directrice générale de l'ACFO du grand Sudbury, lors de la cérémonie de lever du drapeau du 25 septembre 2024, au pied du bâtiment de l'UdeS. Photo : Mehdi Mehenni

levé notre drapeau franco-ontarien pour la première fois il y a 50 ans, la province a choisi aujourd'hui de faire écho à ce geste fondateur en donnant à notre communauté les moyens de ses ambitions. C'est un jalon historique, un message fort : nous sommes là pour rester, pour grandir, et pour rayonner.»

L'AFO a tenu également à souligner «la mobilisation exceptionnelle de la communauté, des partenaires

éducatifs, des leaders communautaires et des jeunes qui ont porté ce rêve avec courage et conviction».

En partageant le communiqué de l'AFO sur son compte LinkedIn, le recteur et Vice-chancelier de l'Université de Sudbury, Serge Miville, a indiqué : «On y a travaillé pendant de nombreuses années. Je suis tellement fier de l'équipe, du Conseil et de la communauté pour cette belle nouvelle. On continue. On ne lâche pas.»

GRAND SUDBURY

Gratuité des droits de scolarité : l'Université de Sudbury «doit se faire connaître»

INÈS LOMBARDO | Franco presse

L'Université de Sudbury a annoncé, le 7 juillet, la gratuité des droits de scolarité pour l'année 2025-2026. Dans un contexte où les universités francophones en situation minoritaire peinent à se financer et à attirer des étudiants, comment ce geste est-il possible?

L'Université de Sudbury (UdeS), en Ontario, s'apprête à rouvrir ses portes à la rentrée 2025, en tant qu'université francophone indépendante. Et elle le fera avec une mesure toute particulière : les droits de sco-

larité de ses étudiants et étudiantes seront entièrement couverts pour l'année 2025-2026 – une première.

Une année d'études à l'UdeS coutera 6088 dollars. Mais grâce aux dons réguliers qui affluent depuis sa fondation en 1913, le recteur actuel, Serge Miville, a pu mettre en place un système de «bourses internes».

Chaque étudiant admissible et à temps plein devra payer ces frais scolaires, mais ceux-ci seront entièrement compensés par une bourse de 6088 dollars, soit le montant exact des frais annuels.

Ces dons proviennent principalement de francophones qui

soutiennent l'université. Sans connaître le montant total exact de cet appui financier, l'UdeS a annoncé, en septembre 2024, un investissement de plus d'un million de dollars en bourses destinées aux futurs étudiants.

Une cohorte «névralgique» pour les francophones

«La cohorte qui va rentrer en septembre va soutenir et bâtir l'expérience étudiante avec nous. Ça va vraiment être une cohorte névralgique. Ils vont laisser leur marque à la jeunesse. Ils vont faire l'Histoire. Nous, on veut absolument qu'ils puissent être là et qu'on puisse les soutenir dans leur parcours», insiste Serge Miville, en entrevue avec Francopresse.

S'il n'était pas encore en mesure de fournir le nombre définitif d'étudiants et d'étudiantes pour l'année 2025-2026, au moment d'écrire ces lignes, 33 demandes d'admission avaient été déposées.

Les chiffres devraient être confirmés en novembre, une fois les inscriptions complétées et la rentrée amorcée.

«Le processus [d'admission] est entamé après la fin de celui des autres établissements. Ça fait qu'on a pris du retard», indique le recteur,

qui se dit néanmoins «bien optimiste» pour la cohorte de septembre.

«Elle va être modeste, mais je pense qu'elle va avoir un impact absolument substantiel et déterminant sur les prochaines années», soutient Serge Miville.

Selon lui, les francophones du Nord-Est de l'Ontario comptent parmi les populations «les plus sous-scolarisées» au niveau universitaire dans la province, en comparaison avec les anglophones et les autres francophones. «On regarde ça et on se dit qu'il faut faire quelque chose.»

L'Université doit «se faire connaître»

Pour le recteur, professeur à l'Université Laurentienne avant la crise de 2021, une chose est certaine : «L'Université de Sudbury doit se faire connaître. Et la meilleure façon de se faire connaître, c'est de donner la meilleure expérience aux étudiants et étudiants qui vont venir en septembre. Le plus qu'on est capables de faire pour les soutenir, le mieux ça va être pour les prochaines années.»

L'enjeu est d'autant plus grand que, malgré les plus de 100 ans de l'Université, «ça fait longtemps qu'on n'a pas fait l'enseignement de manière autonome. On se lance là-dedans avec beaucoup d'optimisme et de gratitude», assure Serge Miville.

Au total, 33 programmes – dont une dizaine de nouveaux – seront offerts par l'établissement dès septembre, le tout en français. Les matières vont de l'administration et des sciences commerciales aux sciences de la santé, aux sciences humaines, aux sciences sociales et aux sciences pures.

De manière générale, et pour différentes raisons, les universités francophones du pays peinent à attirer, en raison d'un sous-financement chronique et d'une notoriété moindre que celles de leurs homologues anglophones.

Certains établissements, qui comptent notamment sur les étudiants étrangers pour remplir leurs salles – comme l'Université de Hearst, en Ontario – sont aussi dans le flou depuis l'annonce, l'an dernier, d'un quota pour ces étudiants imposé par le gouvernement fédéral.

VERS UNE CONTRIBUTION SIMILAIRE DU FÉDÉRAL

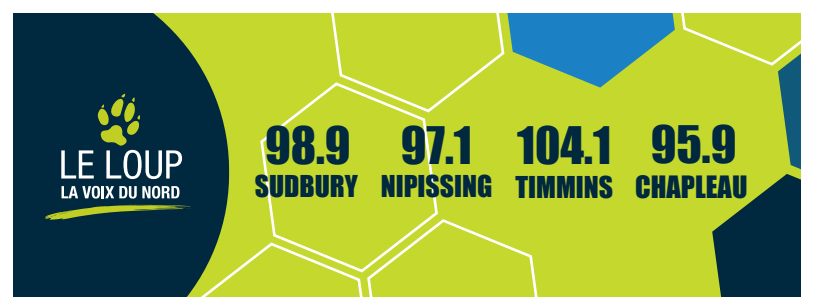
Le même jour que l'annonce concernant la compensation des droits de scolarité, le gouvernement de l'Ontario a dévoilé un financement de 10,8 millions de dollars destiné à l'UdeS, versé par le ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité.

Mais cet investissement n'a pas de lien avec la couverture des frais de scolarité.

Les 10,8 millions permettront «de mettre en œuvre la programmation universitaire de l'Université de Sudbury au fil des trois prochaines années», explique Serge Miville.

Ils serviront plus précisément à développer des services, notamment en matière de santé mentale et la rémunération du corps enseignant, illustre le recteur.

Ce dernier affirme qu'il s'attend également à une contribution du gouvernement fédéral équivalente à celle de l'Ontario, soit 10,8 millions, pour financer les trois premières années des étudiants qui feront leur entrée en septembre.





ÉDITORIAL

La deuxième mort de la paix !



MEHDI MEHENNI

Comme si les guerres meurtrières et les foyers de tension dans plusieurs régions du monde n'assombrissaient pas déjà assez l'horizon de l'humanité, pour venir achever le peu d'espoir qui gravite encore autour de la notion de paix et songer ainsi à en accorder le prix nobel... à celui qui la malmène depuis plusieurs mois : Donald Trump!

Les paris lancés par le président des États Unis depuis son retour à la Maison Blanche, s'agissant du retour de la paix dans le monde, sont en train de fléchir un par un. Les récents événements meurtriers en Syrie notamment, où Israël a mené des frappes, renseignent sur des bouleversements majeurs à venir.

En apportant sa caution et son soutien à un ancien terroriste intronisé à la tête de la Syrie, le président américain n'a visiblement pas mesuré la portée de son action dans le temps. Utiliser des factions islamistes autrefois proches de l'organisation terroriste Al Qaïda d'Oussama ben Laden pour déloger l'ancien président syrien Bachar al-Assad, allié des russes dans la région, est une arme à double tranchant.

Moins de huit mois après leur installation, les hommes de Abou Mohammed al-Jou-lani, de son vrai nom Ahmed Hussein al-Chara, l'actuel président de transition de la Syrie, ont attaqué des populations minoritaires druzes, au sud du pays, et les images d'exactions, qui sont d'une sauvagerie inouïe, laissent clairement apparaître qu'entre autres mobile du crime figure la question de la confession religieuse.

Et même si les parrains du président de transition affirment que leur poulain en Syrie n'est pas d'accord avec les actions de ses troupes, et que lui, travaille pour unir et assurer les droits de toutes les confessions, ces événements nous éclairent au moins sur le fait qu'Ahmed Hussein al-Chara n'a pas la maîtrise de ses hommes.

En misant sur un ancien terroriste pour combattre le terrorisme, les États Unis ont, en quelque sorte, voulu éteindre le feu par le feu. Et comme si la violence n'était pas encore à son paroxysme, Israël a bombardé le bâtiment du ministère de la défense à Damas, la capitale syrienne, pour apporter son soutien à la minorité druze.

Pendant ce temps, l'horreur se poursuit à Gaza, des frappes sont menées au Yémen, la Russie de Vladimir Poutine continue d'avancer et de conquérir des territoires en Ukraine et la Chine ne cesse de rapprocher l'échéance de sa reprise de Taïwan, c'est-à-dire l'envahir.

En parallèle, l'Europe revoit son budget défense à la hausse et les membres de l'OTAN travaillent à atteindre les 5% de leur PIB en termes d'achats militaires, tel qu'exigé par Donald Trump. Ce qui veut dire passer du simple au double, voire plus en termes d'armement.

Et comble de l'ironie, le premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu, arrive à la Maison Blanche avec le dossier de nomination de Donald Trump pour le prix Nobel de la paix. Comme s'il fallait infliger une deuxième mort à la paix, maintenant que le droit international est complètement foulé au sol et que la force, c'est à dire la loi de la jungle, est érigée en règle absolue.

Tout cela pour dire que la géopolitique est une affaire trop sérieuse pour la confier à des apprentis sorciers qui pensent que les négociations pour éteindre le feu de la guerre dans le monde peuvent être menées de la même manière qu'on fait grimper des actions en bourse ou qu'on s'affaire dans l'immobilier de luxe.

Les professionnels de la politique, de la diplomatie, du droit et de la justice doivent retrouver leur place.

journal
LE VOYAGEURCe journal est conforme
à l'orthographe rectifiée.Les opinions exprimés dans le Courrier des Lecteurs
n'engagent que l'auteur de la lettre.336, rue Pine, bureau 302
Sudbury (Ontario)
P3C 1X8Téléphone : 705-673-3377
Sans frais : 1-866-926-3997
Courriel : levoyageur@levoyageur.ca

Propriétaire

Paul Lefebvre

Équipe de direction

Mylène Lefebvre, poste 6206

direction@levoyageur.ca

marketing@levoyageur.ca

Guy Rouleau, poste 6203

administration@levoyageur.ca

Mehdi Mehenni, poste 6209

redaction@levoyageur.ca

Directrice

administrative

Mylène Lefebvre

Coordinatrice

administrative

Chloé Brideau

Marketing

Mylène Lefebvre

Directeur de

l'information

Mehdi Mehenni

Journaliste

Mehdi Mehenni

Pigistes

• Marc Dumont

• Diane Labelle

• Venant

• Nshimyumurwa

• Rose-Lyne

• D'Aoust Messier

• Aurore Mbonimpa

• Nicholas Ntaganda

• Ines Bouguerra

• Donald Dennie

• Philippe Mathieu

Correspondants.es

Initiative de

journalisme local

Francopresse

Éditorialistes

Donald Dennie

Réjean Grenier

Mehdi Mehenni

Maquettiste,

graphiste

• Andoni

• Aldasoro Rojas

Caricaturistes

• Bado

• Jacques-André

Blouin

Mission

Le Voyageur est le reflet de la francophonie nord-ontarienne contemporaine, diversifiée et en constante évolution. Il partage ses luttes et ses espoirs dans les voix qui s'y expriment et par son accessibilité.

On appelait «voyageurs» les gens qui faisaient le trafic des fourrures entre Montréal et Fort William, aujourd'hui Thunder Bay. Pour se rendre à Fort William, les voyageurs devaient passer par la rivière des Français et les lacs Huron et Supérieur. Certains se rendaient aussi au poste Brunswick House, au sud de Kapuskasing, ou empruntaient la rivière Missinaibi pour se rendre jusqu'à la baie James. Ces voyageurs transportaient vivres et fourrures, mais acheminaient aussi des messages et les nouvelles qu'ils glanaient le long de leur parcours. Le journal *Le Voyageur* est fier de perpétuer cette tradition.

HEURES D'OUVERTURE
9 h à 16 h du lundi au vendredi

- Les lettres à la rédaction seront publiées si l'auteur est identifié.

- L'heure de tombée pour les annonces est le jeudi à 14 h.

- Représentation nationale :

- ligne agates marketing 1-866-411-7486

- Nos annonceurs ont jusqu'au lundi à midi pour corriger une publicité.

- La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

- Toute personne qui envoie une lettre ou une photo pour être publiée dans le journal assigne implicitement et sans appel ses droits d'auteur aux Publications Voyageur Inc.

réseau presse
médias professionnels de l'Info locale

FIER MEMBRE

Ligne agates marketing

Fondation
Donatien
Fremont

Canada

Le Voyageur reconnaît l'appui du Fonds d'appui stratégique aux médias communautaires offert conjointement par le Consortium des médias communautaires de langues officielles et le Gouvernement du Canada pour le projet de consultation de son lectorat.

HORAIRE D'ÉTÉ DU JOURNAL

LE VOYAGEUR

Comme plusieurs d'entre vous, notre équipe profite de la belle saison pour prendre un peu de repos bien mérité.

Durant juillet et août, *Le Voyageur* passera donc à un rythme de publication aux deux semaines. Ce ralentissement estival reflète aussi la baisse d'activités dans la communauté et chez plusieurs organismes partenaires, ce qui nous permet d'adapter notre rythme à celui du terrain.

Nous profitons également de cette période plus calme pour prendre un temps de réflexion stratégique, mieux planifier la suite, et continuer à vous offrir un journal à la hauteur de vos attentes.

Prochaines parutions : 13 août • 27 août



MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION,
ET SURTOUT : BON ÉTÉ À TOUS !



La situation tarifaire actuelle avec les États-Unis pousse les entreprises canadiennes à faire affaire entre elles. Photo : Freepik

CANADA

Francophonie économique : «Enfin, on semble vouloir être à l'offensive»

INÈS LOMBARDO | Franco presse

Réunis fin juin à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, les ministres responsables de la francophonie au Canada ont tous indiqué que celle-ci devait prendre une dimension plus économique. Selon un expert, cette tendance doit être portée par les provinces, qui constituent le «nœud de l'enjeu».

«Enfin, on semble embarquer dans le train de vouloir être à l'offensive avec la francophonie par le biais de la francophonie économique», lâche le président-directeur général du Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) Canada Canada, Yan Plante.

Néanmoins, il avance que la proximité géographique avec les États-Unis (deux tiers des Canadiens et Canadiennes vivent à

moins de 100 kilomètres de la frontière) et le taux de change – qui permet de dégager 20 % de marge, «sans même faire un effort de productivité» – peuvent freiner les réflexes commerciaux à l'intérieur du pays.

Plus d'affaires à l'intérieur du pays

Pour lui, la situation actuelle tarifaire avec les États-Unis pousse les entreprises canadiennes à faire

affaire entre elles, notamment les 116 760 entreprises francophones en dehors du Québec, selon les données de Statistique Canada de 2021.

Plus de 10 % d'entre elles ont des revenus totaux de plus de 5 millions de dollars par année en moyenne. «Ces entreprises ont une masse critique qui est suffisante pour qu'on pense à maximiser des corridors de commerce au sein du Canada», souligne Yan Plante.

À ses yeux, la crise actuelle avec les États-Unis représente le «moment où jamais» pour améliorer le commerce à l'intérieur du pays.

Yan Plante affirme que le gouvernement fédéral a «fait tomber une cinquantaine de barrières» en adoptant le projet de loi C-5, juste avant le relâche estival du Parlement, fin juin.

Ce projet de loi comporte deux volets. Le premier élimine une cinquantaine de barrières commerciales entre les provinces et territoires. Le second, plus controversé, vise à permettre la réalisation de grands projets qualifiés «d'intérêt national» par le gouvernement de Mark Carney, mais mal accueillis par plusieurs communautés autochtones et des groupes écologistes.

Provinces et territoires : le «nœud de l'enjeu»

«Mais le nœud de l'enjeu du commerce interprovincial au Canada, ce n'est pas le fédéral, ce sont les provinces entre elles, qui exercent un protectionnisme», avance Yan Plante.

Il cite par exemple les règles de limite de poids par camion ou

les heures de circulation de certains poids lourds, susceptibles de varier d'une province à une autre : «Il y a toutes sortes de dédoublements qui freinent le commerce canadien.»

Seuls les ministres responsables de la francophonie, poussés par leurs gouvernements provinciaux et territoriaux, peuvent agir, estime-t-il.

Certains ont déjà signé des ententes interprovinciales, comme l'Ontario et le Manitoba ou l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, afin d'éliminer les obstacles au libre-échange des biens et services. Ces efforts demeurent néanmoins insuffisants pour le RDÉE.

Yan Plante rappelle que le nombre de francophones dans le monde passera de 350 à 700 millions d'ici 2050 : «Le Canada, avec sa francophonie, peut être placé de façon stratégique pour faire des affaires en français.»

D'après lui, le pays à la feuille d'érable est déjà bien positionné pour faire des affaires en France, en Belgique, en Suisse, ainsi que dans une quinzaine de pays d'Afrique et d'Asie : «Allons conquérir le monde, soit, mais commençons donc par être meilleurs dans notre propre cour.»

«Reconnaître nos amis»

Le Nouveau-Brunswick travaille actuellement à renouveler ses ententes de coopération en francophonie canadienne avec le Manitoba et le Québec, son principal partenaire.



Le Canada, avec sa francophonie, peut être placé de façon stratégique pour faire des affaires en français».

Yan Plante



On exporte et on échange avec le Québec pour 7,5 milliards de dollars, soit 32 % de nos échanges interprovinciaux».

Robert Gauvin

«On exporte et on échange avec le Québec pour 7,5 milliards de dollars, soit 32 % de nos échanges interprovinciaux», affirme le ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la Francophonie du Nouveau-Brunswick, Robert Gauvin, en entrevue avec Francopresse.

La province est actuellement en discussion avec l'Ontario pour signer une entente formelle en francophonie canadienne l'an prochain.

Sur la scène internationale, le Nouveau-Brunswick est membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), ce qui facilite les relations et les échanges, indique le ministre Gauvin.

Sachant que son gouvernement effectuait 92 % de ses exportations vers les États-Unis avant l'élection de Donald Trump, Robert Gauvin assure qu'il est primordial «de reconnaître nos amis, nos partenaires et de diversifier justement nos exportations, nos liens d'affaires et nos relations».

Contactés, les ministères responsables de la francophonie en l'Alberta, en Saskatchewan et des Territoires du Nord-Ouest n'avaient toutefois pas répondu à nos demandes au moment de la publication.



Le PDG du RDÉE Canada, Yan Plante, voudrait voir «un pas de plus» du côté des provinces, afin de les voir devenir de «véritables champions du commerce francophone». Photo : Marianne Dépelteau – Francopresse



Robert Gauvin, ministre responsable de la Francophonie du Nouveau-Brunswick, affirme que c'est le rôle des gouvernements provinciaux «d'ouvrir leurs portes» pour permettre le commerce interprovincial. Photo : Courtoisie

NORD DE L'ONTARIO

Plus de 12,6 millions \$ pour les infrastructures de sports et de loisirs

MEDHI MEHENNI | JUL - RÉSEAU.PRESSE LE VOYAGEUR

Plusieurs projets de construction et de rénovation d'installations sportives et d'infrastructures de loisirs vont être menés dans des communautés du Nord de l'Ontario, grâce à un financement de plus de 12,6 millions \$ du gouvernement de l'Ontario.

L'annonce a été faite le 18 juillet à Sudbury, par le ministre des Sports, Neil Lumsden, qui a précisé que ces financements visent également à protéger des emplois.

«À une époque où les familles de l'Ontario doivent faire face à une hausse des coûts en raison des tarifs douaniers, notre gouvernement est fier de soutenir les organismes qui se concentrent sur la prestation de meilleurs services à la population(...). En investissant dans de telles infrastructures, nous protégeons les emplois de l'Ontario, nous renforçons nos communautés et nous construisons une économie plus résiliente et plus autonome», a-t-il déclaré.

Sudbury

Le plus gros financement, soit 10 millions \$, a été accordé à la Ville du Grand Sudbury, pour notamment la construction du nouveau complexe sportif polyvalent à deux patinoires de Valley East.

L'investissement, détaille le gouvernement, «permettra de créer une installation ultramoderne comprenant deux patinoires accessibles aux dimensions réglementaires de la LNH, 18 vestiaires et un gymnase multisports, des espaces auxiliaires, une garderie, des bureaux administratifs, une aire d'observation chauffée, un espace café/cantine et un hall public».

Selon le communiqué du gouvernement, l'installation est conçue «pour répondre aux besoins des athlètes, des familles et des membres

de la communauté», de même qu'elle permettra la création d'emplois et favorisera le développement économique en tant que carrefour communautaire et établissement d'accueil d'événements d'envergure mondiale».

Le maire du Grand Sudbury, Paul Lefebvre, a exprimé «un grand merci au gouvernement de l'Ontario pour cet investissement important dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure communautaire des sports et des loisirs».

«Cette contribution de 10 millions de dollars nous aidera à offrir une installation moderne, inclusive et accessible qui répondra aux besoins croissants des familles, des athlètes et des membres de la communauté de Valley East et du Grand Sudbury. Grâce à cet important soutien de la province, nous bâtissons non seulement un complexe sportif, mais aussi un véritable carrefour communautaire pour les générations à venir», a-t-il souligné.

Espanola

la Ville d'Espanola a, quant à elle, bénéficié de 1 million \$ «pour remplacer le système de réfrigération vieillissant de l'aréna Espanola de la ville d'Espanola par un système de CO₂ de pointe». Cette modernisation, note le gouvernement, «permettra de réduire la consommation d'énergie tout en assurant la continuité des services pour les résidents».

Le Maire d'Espanola, Douglas Gervais, s'est dit «très reconnaissant



L'annonce a été faite le 18 juillet à Sudbury, par le ministre des Sports, Neil Lumsden. Photo : Municipalité du Grand Sudbury

sants d'avoir le soutien de la province de l'Ontario pour ce projet».

«Le complexe récréatif régional d'Espanola est un atout pour toute la région du Nord-Est de l'Ontario, et le remplacement de notre glacière par un modèle plus écoénergétique est une étape clé dans l'entretien de notre merveilleuse installation, afin qu'elle puisse continuer à fournir durablement une glace de qualité pour le hockey et le patinage pour les années à venir.»

Première Nation de Kashechewan

Le gouvernement a également attribué un financement de 614 600 \$ «pour soutenir les réparations essentielles de l'aréna de Kashechewan, y compris le remplacement de la toiture, la rénovation des salles de bain et l'amélioration de l'éclairage et de la sécurité».

Le directeur général de la Première Nation de Kashechewan, Philip Goodwin, a indiqué que «cet aréna est un centre vital pour

la Première Nation de Kashechewan. Dans une communauté isolée et peu accessible, il est essentiel d'avoir un aréna opérationnel pour rassembler les gens à l'occasion de tournois de hockey, d'événements culturels et de rassemblements communautaires».

Markstay-Warren

Pour la rénovation de son Multiplex, la municipalité de Markstay-Warren a obtenu une enveloppe financière de 585 250 \$, afin d'offrir une programmation élargie comme le hockey de salon, le pickleball et la Zumba, créant ainsi plus de possibilités pour les résidents de rester actifs dans leur communauté».

Le maire Steven Olsen a précisé que «le Multiplex de Markstay-Warren est le cœur de notre communauté».

«Grâce à cette subvention, nous pouvons le transformer en une installation moderne et multifonctionnelle qui répondra aux besoins de tous les résidents. Investir dans

cette arène permettra non seulement d'améliorer l'activité physique et le bien-être, mais aussi de renforcer l'esprit communautaire et la croissance économique. Merci pour cette opportunité!»

Temiskaming Shores

La municipalité de Temiskaming Shores a elle, enfin, bénéficié d'un budget de 484 100 \$ «pour remplacer la toiture de l'aréna Don Shepherdson Memorial dans la ville de Temiskaming Shores, afin d'améliorer l'efficacité énergétique et de prolonger la durée de vie de l'installation».

Le maire Jeff Laferriere a affirmé que «(...) cet important investissement de la province de l'Ontario protégera cette installation très utilisée et prolongera sa durée de vie, ce qui profitera non seulement à nos résidents, mais aussi à l'ensemble de la région qui dépend de l'installation pour ses activités sportives, récréatives et événementielles».

GRAND SUDBURY

La Ville contribue avec 3000 hectares pour protéger les terres et les eaux du Canada

MEDHI MEHENNI | JUL - RÉSEAU.PRESSE LE VOYAGEUR

Le maire du Grand Sudbury, Paul Lefebvre, a annoncé, le jeudi 17 juillet, une «contribution de 3 057 hectares d'espaces verts et d'aires naturelles locales à l'objectif de conservation 30x30 du Canada d'ici 2024».

L'annonce a été vécue comme un moment de «célébration» sur l'aire de conservation du lac Laurentien, avec notamment la participation et la collaboration de Conservation Sudbury et Ontario Nature

Selon la municipalité du Grand Sudbury, «l'objectif national 30x30, qui consiste à protéger 30 % des terres et des eaux du Canada d'ici 2030, s'inscrit dans le cadre d'un effort mondial urgent visant à enrayer la perte de biodiversité et à renforcer la résilience climatique».

La contribution du Grand Sudbury, précise la Ville, «comprend certains des espaces extérieurs les plus prisés de la ville : l'aire de conservation du lac Laurentien, le belvédère AY Jackson et les chutes

High Falls, le parc commémoratif Fielding, la plage Moonlight, le parc Centennial, le complexe sportif Terry Fox et Lily Creek, entre autres».

Le groupe de travail

Ces zones ont été «identifiées et recommandées par le groupe de travail du maire sur l'initiative 30x30».

Le groupe de travail en question, rappelle la Ville, «a été créé par le maire Lefebvre en 2023 afin d'étudier la faisabilité d'une initiative locale visant à protéger 30 % des terres et des eaux d'ici 2030».

«Les dirigeants et les représentants d'organisations locales ont été invités à participer et à

formuler des recommandations sur la manière de mener à bien cette initiative. En avril 2024, le conseil municipal a voté à l'unanimité en faveur de ces efforts en faisant reconnaître les terres municipales admissibles dans la Base de données sur les aires protégées et conservées du Canada», détaille la municipalité.

Pour la Ville du Grand Sudbury, ces zones «sont plus que de simples paysages pittoresques. Ce sont des écosystèmes riches et interconnectés – forêts, zones humides, cours d'eau, prairies et étangs – qui fournissent un habitat vital à la faune sauvage, ainsi que des services essentiels à notre communauté, tels que l'air pur, l'eau potable, la prévention des inondations et des loisirs de plein air gratuits et accessibles».

«Un chef de file en matière de reverdissement»

C'est dans cette optique que le

maire Paul Lefebvre s'est réjoui de sa contribution : «Depuis plus de 50 ans, la ville du Grand Sudbury est un chef de file mondial en matière de reverdissement. Cette initiative prolonge et élargit cet héritage en reconnaissant et en respectant les zones naturelles pour leurs valeurs culturelles et écologiques passées, présentes et futures».

Il ajoute : «Alors que nous nous adaptons à un climat en mutation et que nous entretenons des relations respectueuses en vue de la réconciliation, nous devons continuer à travailler ensemble à la réalisation de nos objectifs communs en matière de conservation».

De son côté, Carl Jorgensen, directeur général de Conservation Sudbury, a souligné que «lorsque l'aire de conservation du lac Laurentien a été créée dans les années 1960, l'objectif était de protéger un sixième du bassin versant du lac Ramsey pour le bénéfice des générations futures».

Et de se réjouir : «Près de 60 ans plus tard, Conservation Sudbury est fière de poursuivre cet héritage de protection et de renouveler son engagement envers

la terre, les eaux et la communauté (...))».

Une désignation qui n'affecte pas l'accès du public

La municipalité a, par ailleurs, indiqué que «c'est avec le soutien d'Ontario Nature que ces terrains ont été évalués et reconnus conformes aux normes nationales en matière de conservation à long terme, dans le cadre du Programme des zones protégées municipales (PZPM) de Nature Canada».

Le directeur des politiques et des campagnes de conservation à Ontario Nature, Tony Morris, n'a pas d'ailleurs tari d'éloges à l'endroit de la Ville du Grand Sudbury et Conservation Sudbury qui, selon lui, «font preuve d'un niveau élevé de conservation et d'un leadership exceptionnel en matière de protection de la biodiversité grâce à leur engagement envers l'objectif 30x30 et leurs efforts de restauration locale».

Enfin, la Ville a indiqué que «cette désignation n'affecte pas l'accès actuel du public : les résidents et les visiteurs peuvent continuer à explorer et à profiter de ces espaces naturels comme ils l'ont toujours fait».

GRAND SUDBURY

La Fondation *Bien-être pour tous* étend ses activités à Sudbury

VENANT
NSHIMYUMURWA

L'organisme de charité «*Fondation Bien-être pour tous*» engagé dans l'accueil, l'établissement durable et l'intégration harmonieuse des nouveaux arrivants au Canada, étend ses services à Sudbury. Le lancement officiel de cette activité, prévu le 26 juillet, sera caractérisé par un événement culturel intitulé «*Ambiance africaine au cœur de Sudbury*». Il est placé sous le signe du partage, de la découverte et de l'inclusion.

Les services de la Fondation *Bien-être pour tous* à Sudbury comprendront l'accueil et le référencement de nouveaux arrivants vers les organismes d'établissement, l'accompagnement pour les démarches administratives, le jumelage/mentorat pour créer les liens avec leur nouvel environnement et réduire l'isolement et l'aide à la recherche d'un logement.

Selon les organisateurs, «cet événement culturel qui se déroulera au parc Bell, à partir de midi, est bien plus qu'un événement festif, c'est un pont entre les cultures, une belle occasion pour les nouveaux arrivants de se sentir accueillis, valorisés et intégrés dans leur nouvelle communauté».

Des plats africains seront offerts gratuitement dans les kiosques culinaires. Il est prévu des spectacles de musique et de danse, des ateliers culturels et artistiques, ainsi que des activités pour les enfants.

Soutien aux nouveaux arrivants francophones

La Fondation a été créée à Ottawa en novembre 2021 par Mariama Aboul

Atchang, inspirée par la situation qu'elle venait de traverser.

«J'ai immigré au Canada il y a 15 ans en provenance du Cameroun. Il a fallu que j'attende deux mois après mon arrivée pour que ma cousine -qui était venue 3 ans avant moi - signe pour moi et que j'aie accès au logement», raconte-t-elle.

Elle indique qu'il est difficile aux nouveaux arrivants de trouver un logement s'ils n'ont pas de famille au Canada.

«On n'a pas accès au logement parce qu'on n'a pas de garant, on n'a pas un historique de crédit, on n'a pas les talons de paie, c'est très compliqué les débuts au Canada», fait remarquer Mme Aboul Atchang.

«C'est pour cela que je me suis dit : pourquoi ne pas créer quelque chose pour faciliter l'intégration de ceux qui arriveront après moi? L'idée est venue de là», explique-t-elle.

Depuis décembre 2023, la Fondation appuie des candidats francophones d'Afrique subsaharienne qui ont le désir d'immigrer au Canada.

«On les accompagne dans les

procédures de demande de visa et à remplir les formulaires. Nous sommes leur premier contact au Canada», mentionne-t-elle.

Et quand ils sont prêts pour le décollage vers le Canada, «ils nous appellent, on sait déjà qu'ils arrivent, on les accueille à l'aéroport. On a créé un groupe de solidarité dont les membres donnent un coup de main. On les accueille et on les aide à trouver un logement», dit Mariama Aboul Atchang.

Environ 1500 familles immigrantes ont bénéficié de l'aide de la Fondation au Canada, depuis 2023.

«Elles sont partout au Canada, il y en a qui sont par exemple en Alberta, au Nouveau-Brunswick, au Québec, mais la majorité (environ 80%) sont en Ontario. Beaucoup d'entre elles veulent venir à Ottawa. Je me bats pour qu'elles reçoivent de l'aide dans d'autres villes. C'est pour cela que je cherche les moyens maintenant pour les envoyer dans les villes environnantes», précise Mariama Aboul Atchang.

Dévouement

La Fondation *Bien-être pour tous* mène ses activités grâce au dévouement de ses membres.

«On n'a pas de ressources financières, mais il y a des choses qui peuvent se faire sans argent. On fonctionne avec l'amour», confie



Mariama Aboul Atchang, fondatrice de la Fondation Bien-être pour tous. Photo : Courtoisie

Mme Aboul Atchang.

Selon elle, ceux qui ont bénéficié de l'aide à leur arrivée au Canada se proposent à leur tour d'aider aussi, parce que la Fondation opère uniquement avec les bénévoles.

La Fondation arrive à atteindre certains de ses objectifs grâce à l'appui des organismes de la région d'Ottawa.

«On a un partenariat avec un organisme qui œuvre dans l'immo-

bilier à Ottawa. Il gère plus de 460 logements. Depuis 2021, ils ont décidé d'enlever toutes les conditions autour du logement pour les nouveaux arrivants que nous leur présentons», tient-elle à souligner.

La Fondation entretient également un autre partenariat avec un organisme local qui offre des meubles à de très bas prix aux immigrants francophones qui arrivent d'Afrique.



Lancement de la programmation 2024-2025. Photo : Archives.

GRAND SUDBURY

Un avant-goût de la saison 2025-2026 du Théâtre du Nouvel-Ontario

INES
BOUGUERRA

Le Théâtre du Nouvel-Ontario (TNO) organise un cinq à sept, le 21 août 2025, pour dévoiler sa programmation de la saison 2025-2026. L'événement aura lieu au Studio Desjardins de la

Place des arts. En guise d'avant-goût, le TNO évoque dans son communiqué deux événements dans le cadre de la nouvelle saison 2025-2026, soit le spectacle *Le téton tardif* et la 3^e édition de *Par ici le talent*.

En plus, le TNO propose une nouvelle formule de billetterie simple et flexible. L'achat des abonnements sera possible lors du lancement et après l'événement.

Le téton tardif

En collaboration avec la Slague, le TNO présentera le spectacle «*Le téton tardif*», le 13 novembre 2025, à 19 h 30, au Studio Desjardins de la Place des Arts. Il s'agit d'une performance solo de la comédienne d'origine française Caroline Raynaud.

À travers une combinaison de comédie stand-up, de drame théâtral et d'expression corporelle, Caroline Raynaud offrira aux spectateurs un voyage intime. Le spectacle invite à repenser la complexité de l'identité féminine et à remettre en question les perceptions de la beauté, de la sexualité et de l'estime de soi.

Dans un article paru le 30 janvier 2024 dans le journal *Le Voyageur*, Caroline Raynaud a déclaré qu'elle avait «beaucoup d'opinions, beaucoup de

choses à dire» sur ledit sujet. Son projet d'écriture a pour point de départ sa propre histoire. Par l'entremise d'un personnage sans poitrine, l'artiste emmènera les spectateurs dans une aventure de l'ordre de l'intime.

Cette coproduction de Caroline Raynaud et du TNO est conçue pour un public de 14 ans et plus, et ouverte à tous.

Par ici le talent 3

Après deux éditions réussies en 2022 et 2024, le concours «*Par ici le talent 3*» revient pour présenter des talents artistiques francophones issus de l'immigration.

Le concours de «*Par ici le talent*» est un projet conjoint entre le Centre de santé communautaire du Grand Sudbury (CSCGS) et le TNO. Il s'insère dans le cadre de la Communauté francophone accueillante.

Initié par Priscilla Mbemba, ancienne agente de liaison culturelle au CSCGS, «*Par ici le talent*» est une pré-

sentation théâtralisée de numéros artistiques variés présentés par des immigrants établis à Sudbury.

«Je sais que la communauté africaine aime danser, aime les arts, aime s'exprimer; on aime montrer en fait, on aime donner», a dit Priscilla Mbemba au *Voyageur* dans un article paru le 7 juin 2022.

En 2022, Pierre-André Muila a remporté le premier prix avec une performance de danse. En 2024, le groupe de danse «*Les sœurs Kad*» a su convaincre les jurys avec une prestation alliant l'Afrobeat et le Hip-Hop.

Bien que l'événement de cette nouvelle saison soit en cours de figuration, le comité organisateur promet un événement qui, d'une part, contribuera à la création de liens entre les communautés francophones d'accueil et immigrante. D'autre part, la 3^e édition rêve d'un brassage culturel durable.

Des auditions seront organisées afin de sélectionner les participants à ce grand concours. Les participants sélectionnés seront encadrés par des artistes professionnels pour peaufiner leur numéro. Pour prendre part à la cérémonie de lancement du 21 août, le TNO invite son public à réserver leur place sur le Point de vente d'ici le 19 août.



Ailleurs au Canada Français



ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Une nouvelle maladie touche les huîtres

MARINE ERNOULT | IUL - RÉSEAU.PRESSE
LA VOIX ACADIENNE

Les premières huîtres de l'Île-du-Prince-Édouard sont atteintes de dermo. Cette infection, très contagieuse et potentiellement mortelle, est due à un parasite. Les autorités mènent une enquête pour en connaître l'origine exacte et contrôlent désormais strictement les déplacements des mollusques. Le changement climatique et les conditions de production pourraient rendre les huîtres plus vulnérables, dit un chercheur.

lément mortelle, est due à un parasite. Les autorités mènent une enquête pour en connaître l'origine exacte et contrôlent désormais strictement les déplacements des mollusques. Le changement climatique et les conditions de production pourraient rendre les huîtres plus vulnérables, dit un chercheur.

Début juillet, l'Agence canadienne d'inspection des Aliments (ACIA) a confirmé la présence des premiers cas de dermo-infection dans des échantillons d'huîtres de la baie d'Egmont, dans l'ouest de l'île.

La maladie, aussi connue sous le nom de perkinsose, est apparue «il y a plus d'une centaine d'années chez l'huître canadienne» et touche aussi bien les variétés sauvages que d'élevage, rapporte le chercheur en aquaculture à l'Université Memorial de Terre-Neuve, Cyr Couturier.

Elle est due à un parasite qui se transmet «très facilement d'un individu à l'autre par l'eau», selon le scientifique. Le parasite s'installe et se développe dans la glande digestive.

«L'huître malade mange moins,

car elle n'est plus capable d'absorber son alimentation. Elle s'affaiblit et éventuellement finit par mourir», explique Cyr Couturier.

Entre 50 à 75% des mollusques infestés peuvent mourir tandis que les autres peuvent souffrir d'un retard de croissance. Il n'existe actuellement aucun traitement.

Aucun risque pour la santé humaine

Dans un communiqué de presse, l'ACIA précise néanmoins que «la maladie ne présente aucun risque pour la santé humaine ni pour la salubrité des aliments».

Dans un courriel de réponse à La Voix acadienne, l'agence fédérale explique également qu'une enquête est en cours sur l'origine de l'infection à l'Île-du-Prince-Édouard.

Les premiers cas de dermo ont par ailleurs été confirmés dans des échantillons d'huîtres de la baie des Chaleurs, au Québec.

Cyr Couturier ajoute que des cas d'infections ont été établis dans le sud-est du Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve.

«Des transferts de naissains [jeunes huîtres] contaminés entre les provinces et le manque de contrôles des gouvernements ont probablement causé l'apparition de dermo dans ces différentes places», avance-t-il.

Afin d'éviter la propagation de l'infection, l'ACIA assure dans son courriel de réponse d'appliquer «des mesures de contrôle des mouvements des huîtres.»

«Je serais inquiet si j'avais dermo sur mon site, mais je ne pense pas que ça va se répandre dans la province. Sauf s'il y a des mouvements illégaux d'huîtres en dehors de la baie d'Egmont», observe Cyr Couturier.

Pour lui, les ostréiculteurs devraient séparer les individus sains de ceux infectés et éviter de faire venir des naissains d'autres bassins.



Le chercheur Cyr Couturier reste confiant dans l'avenir de l'industrie ostréicole. Selon lui, d'ici une dizaine d'années, les chercheurs trouveront des souches génétiquement résistantes à dermo et MSX. (Photo : Gracieuseté)

L'ACIA, le ministère fédéral Pêches et Océans Canada (MPO) et le gouvernement provincial devraient, quant à eux, renforcer leur surveillance et procéder à des tests avant tout transfert, estime-t-il.

Apprendre à vivre avec dermo

Après la découverte de MSX en juillet 2024, comment expliquer qu'une nouvelle maladie s'attaque aux huîtres insulaires?

D'après Cyr Couturier, les mollusques, «plus stressés», à cause du changement climatique et des conditions d'élevage plus intensives, «sont plus susceptibles d'être contaminés par des parasites.»

Le chercheur évoque l'augmentation de la température de l'eau, le changement de la salinité, la baisse du phytoplancton (la nourriture principale des huîtres), qui affaiblissent les populations de mollusque.

«Il peut y avoir aussi beaucoup trop d'animaux dans une baie et pas assez de bouffe pour tout le monde. Les huîtres qui ne mangent pas bien sont plus faibles», poursuit-il.

Cyr Couturier reste néanmoins confiant dans l'avenir de l'industrie ostréicole : «La croissance ne sera pas aussi forte qu'avant, le nombre d'huîtres commercialisé sera moins important, mais on réussira à trouver des souches génétiquement résistantes d'ici dix ans.»

Dans sa réponse écrite, l'ACIA reconnaît également que «l'industrie telle que nous la connaissons fera l'objet de changements en raison des nouveaux cas de MSX et de perkinsose.»

Informations municipales

C. P. 5000 SUCC. A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3A 5P3

311 Service À votre service
www.grandsudbury.ca

Nous affichons les soumissions, les offres, les propositions et les ventes dans le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca.

AVIS DE DEMANDES D'AUTORISATION VILLE DU GRAND SUDBURY

Veuillez noter que l'on a présenté les demandes suivantes concernant les demandes d'autorisation aux termes de l'article 53 de la Loi sur l'aménagement du territoire, L.R.O. 1990, chap. P.13, telle qu'elle est modifiée.

Demande : PL-CON-2025-00036
Description foncière : NIP 02123-0415 et 02123-0431, partie du lot 4, concession 5, parties 3-6, plan 53R-11472 et parties 1-4, plan 53R-16114 et parties 1-4, plan 53R-20608, canton de McKim, 319, boulevard Lasalle, Sudbury
Objet de la demande : Louer les terrains visés pour une durée supérieure à 21 ans.

Demande : PL-CON-2025-00041
Description foncière : NIP 73513-0205, parcelle 11451, SECT. S.-E.-S., partie du claim S28056, sauf la partie 2, plan 53R-11000, partie du lot 5, concession 5, canton de MacLennan, 17 Cottage Lane, Skead
Objet de la demande : Morceler et créer un lot sur la portion ouest vacante de la propriété visée, créant ainsi une superficie de lot d'environ 4 096 m².

Demande : PL-CON-2025-00045
Description foncière : NIP 73348-0295, parcelle 29659, SECT. S.-O.-S, droits de

surface seulement, partie du lot 2, concession 2, partie 1, plan 53R-13131, canton de Balfour, 200, chemin Lavalée, Chelmsford
Objet de la demande : Morceler et créer un lot sur la portion est de la propriété visée, créant ainsi une superficie de lot d'environ 20 090 m².

Les observations écrites concernant l'une ou l'autre de ces demandes doivent être reçues d'ici au plus tard le **vendredi 1 août 2025 pour examen**.

Les commentaires présentés sur la question, y compris le nom et l'adresse de l'auteur, seront connus du public. La population peut les consulter et ils peuvent être publiés dans la décision de la responsable des demandes d'autorisation. En transmettant des renseignements, y compris de façon imprimée ou électronique, vous indiquez que vous avez obtenu le consentement des personnes dont les renseignements

personnels figurent dans les informations à divulguer au public.

On fera uniquement parvenir une copie des décisions aux personnes qui demandent par écrit un avis de décision à la responsable des demandes d'autorisation.

Responsable des demandes d'autorisation
Ville du Grand Sudbury
C.P. 5000, succursale A, 200, rue Brady,
Sudbury (Ontario) P3A 5P3
Courriel : coa_mv@greatersudbury.ca
Tél : 705-674-4455, poste 4376 ou 4346
Fax : 705-673-2200

Note : Si une personne ou un organisme public faisant appel d'une décision de la responsable des demandes d'autorisation par rapport à la demande proposée ne lui fait pas parvenir d'observations écrites avant que soit accordée une autorisation provisoire, Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire peut rejeter l'appel.

Avispublics

DÉCOUVRE L'ONTARIO. ET SOIS-EN FIER.

Cet été, choisis l'Ontario.

Explore les sentiers. Visite les marchés. Profite d'un festival.

Des virées sur la route aux trésors bien cachés, chaque détour te réserve une surprise. Va là où ça vaut la peine de rester. Sois fier. Découvre l'Ontario.

DÉCOUVREZ VOTRE PROCHAINE ADVENTURE
[DESTINATIONONTARIO.COM](https://destinationontario.com)



NORD DE L'ONTARIO

Bâtir une communauté agricole nordique, une étape à la fois

JEAN-MARC DUFRESNE | IUL - RÉSEAU.PRESSE AGRICOM

L'histoire fascinante des premiers agriculteurs à taquiner la terre dans le nord de la province fait l'objet d'un livre intitulé *Building a Northern farming community- one step at a time*, de l'auteure Joyce Beauchamp. Le bouquin retrace la vie agricole dans la région de West Nipissing et le parcours des premiers agriculteurs et éleveurs, dont une grande partie était francophone.

«Sudbury comptait une énorme population de travailleurs des mines», raconte-t-elle, «et à l'époque, on devait faire venir le lait du sud de la province. En été, le lait tournait et en hiver, il gelait. On a donc encouragé l'établissement de fermes laitières. À une époque, on en comptait 400; aujourd'hui, il n'en reste que deux.»

À la retraite, Joyce quitte la région de Barrie pour s'installer à West Nipissing, où elle entreprend une carrière dans l'immobilier. Rapidement, elle remarque la présence de belles granges qui semblent toutes avoir une histoire à raconter.

«Je me suis rendue à la Coop régionale et on a lancé l'idée de faire un calendrier avec les photos de 79 granges de la région. J'ai approché les agriculteurs et j'ai réalisé qu'ils détenaient chacun un bout d'histoire qu'il fallait absolument consigner pour la postérité. Après le projet de calendrier, j'ai entrepris de rencontrer une trentaine d'agriculteurs et j'ai recueilli leurs propos», indique-t-elle.

Ainsi commence un voyage dans le temps. Au fil des pages, on apprend que l'office de commercialisation du lait qui régit les producteurs canadiens est né ici. Que des agriculteurs québécois incapables de trouver des terres dans leur province natale se sont expatriés aux États-Unis, avant d'être invités à s'établir dans le nord de l'Ontario par un curé de Verner. Et que beaucoup d'idées nouvelles en agriculture dans la région sont venues d'une femme, Janet Parson, qui aime faire les choses différemment.

Climatosceptique, Joyce n'en rapporte pas moins les propos d'agriculteurs qui ont été témoins du réchauffement climatique qui affecte le nord: «Un agriculteur me racontait que plus jeune, il faisait du ski de fond dans son champ en octobre; aujourd'hui, il cultive du maïs, du canola et des fèves de soja.»

Normand Delorme est de ceux qui ont livré un témoignage pour la rédaction du livre. Propriétaire de la ferme Nordia -contraction de Normand et Diane, son épouse-, il est lui-même fils et petit-fils d'agriculteur.

«Mon grand-père Herménégilde a quitté Clarence Creek dans l'Est de la province pour s'établir ici dans la région. Mon père a eu une ferme à Sturgeon Falls, qui est maintenant à mon frère. De mon côté, j'ai travaillé comme mécanicien agricole diplômé avant d'acheter une ferme au Québec. Ça a duré trois ans, puis on a eu le mal du pays et on est revenu à Verner.»

À l'époque de son grand-père, les colons obtenaient 50\$ du gouvernement s'ils défrichaient une dizaine d'acres par année et éventuellement, ils obtenaient la propriété de leur terre.

«Mon grand-père a été parmi les premiers à avoir une auto et un tracteur dans le coin», dit-il. «Mon père a acheté une ferme avec deux chevaux et une dizaine de vaches et il a augmenté le nombre de têtes quand les quotas de lait sont arrivés.»

Informations municipales

C. P. 5000 SUCC. A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3A 5P3

311 Service
À votre service
www.grandsudbury.ca

Nous affichons les soumissions, les offres, les propositions et les ventes dans le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca.

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

concernant les demandes aux termes des articles 34 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chap. P.13.

Avis publics

Dossier : PL-RZN-2025-00004

Emplacement : NIP 73472-0273, parcelle 6151, partie du lot 12, concession 2, canton de Broder (4574, chemin Lammi's, Sudbury)

Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage des terrains visés de «RU» zone rurale, à «RU(S)», zone rurale (spécial), afin de permettre la création d'un lot résidentiel rural comprenant les dispositions propres au site suivantes :

1. Une façade de lot minimale de 10 m pour les terrains proposés à conserver, bien qu'un minimum de 90 m soit requis.
2. Une façade de lot minimale de 20 m pour les terrains proposés à conserver, bien qu'un minimum de 90 m soit requis.

Dossier : PL-RZN-2025-00007

Emplacement : NIP 73506-0008, parcelle 53605, SECT. S.-E.-S., plan de renvoi 53R-16536, partie 1, lot 4, concession 4, canton d'Hanmer (5310, chemin Deschene, Hanmer)

Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Renouveler un règlement municipal d'utilisation temporaire pour permettre que le pavillon-jardin existant soit situé sur les terrains visés pendant trois ans de plus.

Dossier : PL-RZN-2025-00008

Emplacement : NIP 73503-0273, parcelle 49981, SECT. S.-E.-S., plan de renvoi 53R-14091, partie 1, lot 2, concession 3, canton d'Hanmer (327, promenade Gravel, Hanmer)

Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Renouveler un règlement municipal d'utilisation temporaire pour permettre que le pavillon-jardin existant soit

situé sur les terrains visés pendant trois ans de plus.

Dossier : PL-RZN-2025-00010

Emplacement : NIP 73353-0161, parcelle 25466, SECT. S.-O.-S., plan de renvoi 53R-5936, partie 4, lot 1, concession 2, canton de Dowling (407, chemin Gordon Lake, Chelmsford)

Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Renouveler un règlement municipal d'utilisation temporaire pour permettre que le pavillon-jardin existant soit situé sur les terrains visés pendant trois ans de plus.

AUDIENCE PUBLIQUE :

Avant de soumettre une recommandation au Conseil municipal, le Comité de planification tiendra une audience publique afin d'obtenir l'avis de la population le **lundi 11 août 2025** à 13h30, dans la Salle du Conseil, et en participant par voie électronique, à la Place Tom Davies, au 200, rue Brady, à Sudbury.

Les médias et le public peuvent visionner la webdiffusion du Comité de planification de la Ville du Grand Sudbury en continu en direct au <http://www.grandsudbury.ca/ordresdujour>.

Participez au processus de planification. Le public peut participer aux audiences publiques en personne ou par voie électronique. Il existe plusieurs façons lui permettant de soumettre des observations aux membres du Comité de planification et au Conseil pour la réunion du **11 août 2025**.

• **En personne :** dans la Salle du Conseil, Place Tom Davies, 200 Brady, Sudbury.

• Soumettre ses commentaires par écrit : Transmettre vos commentaires par écrit au greffier municipal de la Ville du Grand Sudbury, C.P. 5000, succursale A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3, avant la réunion ou par courriel à greffier@grandsudbury.ca. Les commentaires reçus le **8 août 2025 à 16 h au plus tard** seront transmis aux membres du Comité de planification et du Conseil avant la réunion.

• S'inscrire pour prendre la parole par voie électronique lors de la réunion du Comité : Veuillez consulter le site de la Ville du Grand Sudbury (<http://grandsudbury.ca/audiencespubliques>) pour prendre connaissance des instructions afin de s'inscrire pour participer par voie électronique. Les membres intéressés doivent s'inscrire avant 16 h le jour ouvrable précédant la date de l'audience.

Le rapport du personnel et les recommandations seront également affichés sur le site de la municipalité (<https://www.grandsudbury.ca/hotel-de-ville/maire-et-conseil/ordres-du-jour-en-ligne/>) le **1 août 2025**.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, notamment sur le droit d'appel, communiquez avec les Services de planification de la Ville du Grand Sudbury à l'adresse C.P. 5000, 200, rue Brady, Sudbury (Ontario) P3A 5P3 ou composez le 705-674-4455, poste 4295.

Malgré tout ce qui précède, les Règles de procédure indiquées dans le Règlement de procédure seront suivies : <https://www.grandsudbury.ca/hotel-de-ville/reglements-municipaux/>.

AVIS DE CONFIRMATION : DEMANDE COMPLÈTE

concernant les demandes aux termes de l'article 22 et 34 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chap. P.13.

Dossier : PL-RZN-2025-00017

Demandes : NIP 73500-0602, plan enregistré 53R-21029, partie de la partie 3 et partie 1, partie du lot 10, concession 6, canton de Blezard (3070, chemin Martin) et NIP 73500-0009, parcelle 51197, plan enregistré 53R14486, partie 3, lot 10, concession 6, canton de Blezard (3106, chemin Martin)

Emplacement : Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage d'une portion des terrains visés de «RU(91)», zone rurale (spécial), à «RU», zone rurale, et modifier les dispositions de la zone spéciale «RU(91)» afin de permettre un ajout à un lot découlant de la parcelle restante avec une superficie minimale de lot de 1 ha, bien qu'une superficie de 5 ha soit

exigée et rezoner les terrains faisant l'objet d'une cession afin de prévenir un zonage multiple par suite de l'ajout au lot.

Dossier : PL-RZN-2025-00012, PL-RZN-2025-00013, PL-OPA-2025-00003 & PL-OPA-2025-00004

Demandes : NIP 735740051, parcelle 3280, SECT. S.-E.-S.; moitié sud de la moitié nord, lot 8, concession 3, canton de Neelon (0, promenade Bancroft, Sudbury); NIP 735600887, parcelle 1960, SECT. S.-E.-S.; partie du lot 7, concession 3, canton de Neelon (0, promenade Bancroft, Sudbury). **Emplacement :** NIP 735740051 : sur la portion de 11,2 ha la plus au nord, modifier la désignation du Plan officiel de «zone rurale» à «zone d'industrie générale», modifier le zonage de «RU», zone rurale, à «M2», zone d'industrie

légère avec une disposition d'utilisation différée, et élargir zone de peuplement pour y ajouter les 11,2 ha en question.

NIP 735600887 : sur la portion de 11,2 ha la plus au sud de la portion nord de la promenade Bancroft, modifier la désignation du Plan officiel de «zone d'industrie générale» à «zone rurale», modifier le zonage de «H26M2(10)», zone d'industrie légère (spécial), et enlever les 11,2 ha en question des limites de peuplement.

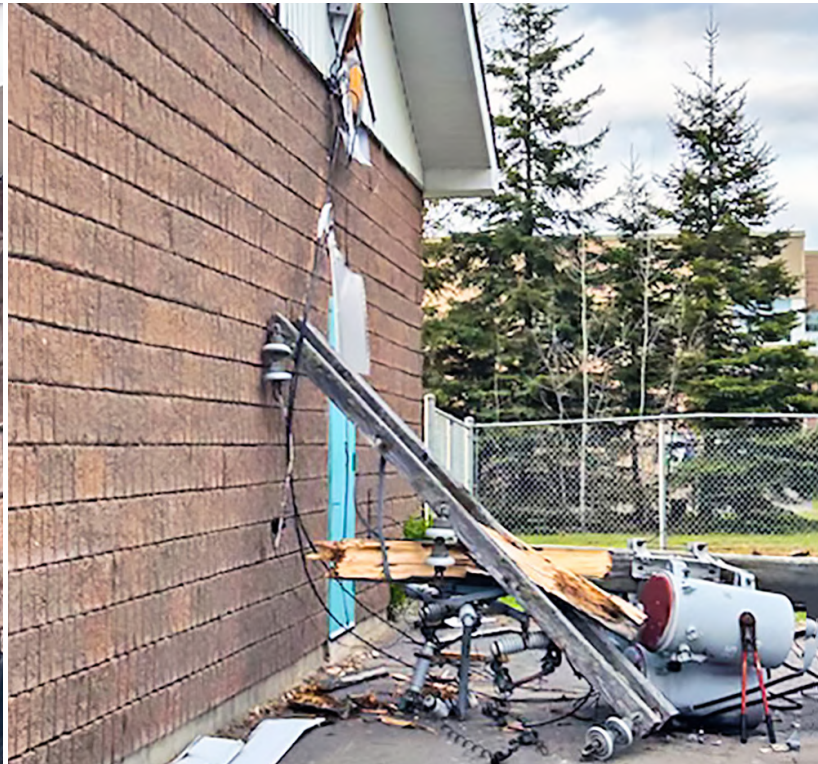
Le but est d'autoriser un aménagement industriel futur dans un endroit plus convenable à cette fin d'un point de topographique que les emplacements faisant partie de la zone d'industrie générale existante.



Écoutez le Loup fm en ligne : leloupfm.com



la vie active



La chute du poteau électrique a occasionné des dégâts à plusieurs niveaux.

CHELMSFORD

Après la chute du poteau électrique, c'est le temps des travaux au Club 50

LISE DUGAS

Comme il a été noté dans un article précédent, le pique-nique du 4 juin devait se dérouler dans les locaux du Club 50, mais il n'en fut pas ainsi, car avant l'événement, un poteau électrique s'était effondré sur le toit du Club 50 et avait causé un feu.

L'église et le Club 50 ont été affectés du fait qu'il n'y avait pas d'électricité. La présidente du Club 50, Mme Jeannette Castonguay, nous offre les détails : «L'incident du 21 mai n'a pas été causé par une tempête. La compagnie d'assurances avait noté que les dégâts étaient "wear and tear" (d'usure normale).

La compagnie Power North, qui est venue changer le poteau, nous a attesté que c'était causé par les insectes qui ont affaibli le poteau dans la terre. C'était une question de temps et nous ne pouvions pas le savoir. Les pompiers ont dû faire cinq trous sur la façade de la couverture, afin de s'assurer que le feu ne s'était pas propagé. Entre temps, les pigeons ont fait des nids dans le grenier. Le 17 juin, les contracteurs ont eu la permission de venir bloquer les trous temporairement. Ils attendent encore pour aller de l'avant avec les réparations. La compagnie Hydro 1 est venue installer, le 29 mai, trois nouveaux générateurs sans aucuns frais. La

compagnie de contracteurs, Service Master, est venue bloquer le plus gros trou initial».

On croirait que toutes ces embûches ont causé assez de dommage mais ça se poursuit malheureusement.

«Les répercussions des dommages font encore surface», explique Mme Castonguay. «Initialement, nous avons noté le dommage de la couverture mais la surtension d'électricité a fait plusieurs dommages qui sont en cours. Notamment les fils d'internet, le système d'alarme, la boîte de protection du système technique, la boîte pour le lave-vaisselle doivent être complètement changés. Les découvertes

des effets se font à mesure que le club est mis en marche. Nous avons plusieurs locations de salles durant l'été et nous voulons s'assurer que tout fonctionne bien.»

Des coûts élevés

Tous ces dommages représentent des coûts très élevés pour le Club 50. Jusqu'à présent, le coût du poteau est de 6 800 \$. On ne connaît pas encore le coût des réparations au toit ou celles pour la technologie, les factures sont à venir. D'après Mme Castonguay, les coûts pourraient s'élever jusqu'à 20 000 \$. Pour ce qui est de la compagnie d'assurances, rien n'a encore été décidé pour ce qui sera obtenu comme dédommagement.

Avec la période estivale, le Club 50 en a profité pour compléter les contrats de rénovations, entre autres la peinture du revêtement devant le bâtiment, l'installation d'un nouveau plancher et des améliorations aux salles de bain. Trois semaines

avaient été prévues pour l'installation du nouveau plancher, sauf que le projet s'est étiré sur six semaines. Les décisions sont toujours prises par le comité administratif et les décisions finales reviennent à la présidente. Son époux Daniel, qu'elle considère comme son bras droit, la trésorière Ann Mercier, la secrétaire Marielle Gagné-Aubin et son époux Réjean, ont été au cœur du projet.

En plus, un bon ménage de printemps, passé au peigne fin, a été accompli dans les entrepôts, les cuisines, les salles de bain, le bar, ainsi qu'au bureau. Le tout s'est déroulé grâce aux 15 bénévoles venus prêter main forte.

Des fonds reçus

Les fonds reçus de Trillium ont été acheminés pour la technologie et bâtir la résilience pour la population. Pour ce qui en est des fonds du centre de vie active qui appuient le budget, Mme Castonguay en explique la répartition : «Puisque notre bâtiment date tout de même depuis 1970, les planchers étaient un projet important dans la planification à long terme. Nous avons beaucoup de succès avec nos activités, les locations des salles et nos inscriptions, donc le comité d'administration a opté pour améliorer les planchers et les salles de bain.» Comme tout projet occasionne des imprévus, le montant total se chiffre à environ 55 000 \$.

Même si la plupart des activités hebdomadaires font relâche pendant la saison estivale, les jeux de cartes se poursuivent les lundis soirs. Le groupe d'artisanat se rencontre les jeudis et les exercices sur chaise continuent les mardis et jeudis matins. Avec la location des salles, les célébrations de la vie, les rencontres de familles, les noces et les fêtes, le Club 50 est occupé.

La programmation régulière reprendra à partir de septembre avec le premier dîner, soit le 10 septembre. La vente des cartes de membres commencera vers la fin août.

Tous les moyens sont bons pour économiser

Ça commence par notre offre jeunesse

Forfait mensuel **gratuit*** Transactions **illimitées**

Ouvre un compte en ligne à desjardins.com/offre-jeunesse

 **Desjardins**

vie communautaire RIVIÈRE DES FRANÇAIS

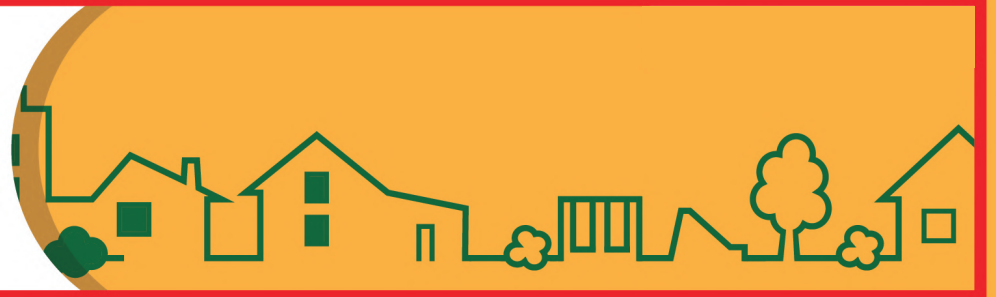


Photo : Courtoisie

NOÉLVILLE

Une boutique locale pour des produits locaux

MEDHI MEHENNI | UL - RÉSEAU.PRESSE LE VOYAGEUR

Depuis début juillet 2025, Renée Carrier, une francophone de Noëlville, a fait le pari d'ouvrir une boutique locale qui fait la promotion des produits artisanaux et naturels de la région, où touristes et population locale trouveront leur compte.

La boutique s'appelle Ren's Place (la Place à Renée). Selon la propriétaire, qui est notamment conseillère municipale, représentante du quartier 6, toutes sortes de produits s'y trouvent : des chandelles conçue par une dame à Alban, du miel de Trish French River Farm, du sirop d'érable, des camerises, mais aussi de la crème glacée, des sauces vinaigrette et barbecue et du jus de fruits provenant d'une ferme à St-Charles.

La mairesse de Gisèle Pageau trouve le magasin «vraiment beau» et dit fière de voir fleurir dans sa localité une boutique typique et qui représente la région de Rivière des Français.

« C'est une nouvelle entreprise qui donne plus de choix aux personnes qui vivent ici à Noëlville ou à la Rivière des Français, ainsi qu'à nos touristes. Ils cherchent toujours quelque

chose de différent et cette nouvelle boutique est vraiment différente», souligne-t-elle.

L'aspect naturel des produits séduit beaucoup la mairesse, aussi. «C'est parce que c'est toutes sortes de choses. Il y a beaucoup d'huiles naturelles, des choses pour le corps. Il y a des huiles pour manger. Il y a du linge qui est naturellement fait localement. Ils ont des couvre-pieds qui ont été faits par les membres de la communauté. Beaucoup de choses artistiques de la Rivière des Français», se réjouit Gisèle Pageau.

Renée Carrier offre également des produits typiquement canadiens-français et autochtones, alors que pour la décoration, elle y a érigé un sapin de Noël décoré, qui y demeurera à l'année longue.

Après avoir loué local à son collègue du Conseil municipal,

Bob Prevost, Renée Carrier a fait appel à ses amis et à des membres de la famille pour les travaux.

Avec mon amie Debbi Chartrand, sa mère Rita Duval, sa soeur Jamie Mayer et ses propres filles Sydnie et Jazmyn, elles ont peinturé les murs et le plancher, installé les étagères et les meubles. Des membres de la communauté ont également fait preuve de générosité pour lui offrir des vieux meubles et autres accessoires qui lui servent pour exposer ses produits.

«On peut dire que c'est un projet 100 % communautaire. Tout est authentique. Mon amie Mylène Balkwill m'a offert le bureau de son grand-père, Monsieur Viau, qui date de très longtemps», témoigne-t-elle.

Renée Carrier, qui a reçu depuis l'ouverture environ 500 clients et visiteurs, organise le samedi 26 juillet, de 10h à 16h, un cérémonie d'ouverture officielle appelée Noël en juillet. Tout le monde est invitée pour découvrir et déguster quelques bouchées offertes à l'occasion.

PUBLIREPORTAGE



Fièrement rassemblés pour le BBQ

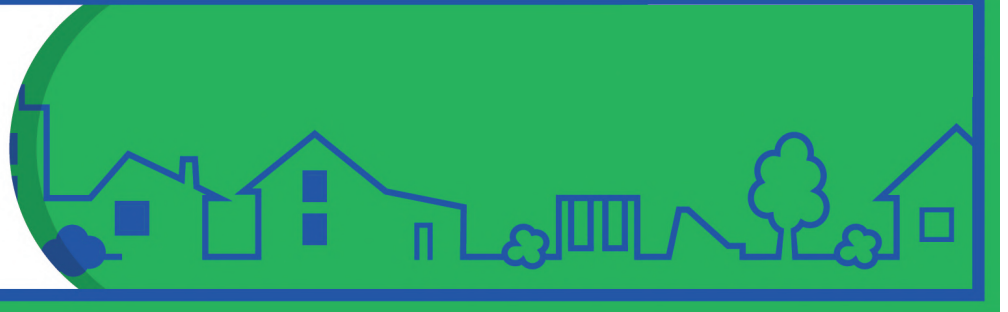
Le mois dernier, les équipes de la Caisse Alliance se sont mobilisées pour offrir des hot-dogs et des gâteries à leurs membres à l'occasion des journées d'appréciation 2025. Ces événements ont connu un franc succès partout sur le territoire ! Sur cette photo : quelques membres de l'équipe, fièrement rassemblés pour le BBQ du centre de services de Noëlville.



Caisse Alliance

caissealliance.com

vie communautaire **NORTH BAY**



NORTH BAY

Cinquante ans après, le drapeau franco-ontarien trouve sa place naturelle

INES BOUGUERRA | IUL - RÉSEAU.PRESSE LE VOYAGEUR

Le 8 juillet 2025, le Conseil municipal de North Bay a approuvé l'installation permanente d'un mât pour hisser le drapeau franco-ontarien devant l'hôtel de ville. Cette décision est le fruit d'un travail engagé des Compagnons des Francs Loisirs.

S'il fallait légitimer la présence du drapeau franco-ontarien à North Bay, nous devons rappeler que Michel Dupuis, co-créateur de l'emblème de la francophonie ontarienne, avec Gaétan Gervais, était un résident de North Bay. D'une manière intuitive, la demande est soumise «historiquement», dit Arnaud Claude, Directeur général des Compagnons des Francs Loisirs.

M. Claude veut, d'une part, célébrer «quelqu'un qui a œuvré tellement fort pour une communauté au complet et dont le travail a été reconnu d'un point de vue politique». D'autre part, il tient à ce que les francophones de la région de Nipissing «se sentent fiers que l'un de leurs membres ait réussi l'exploit de cocréer un drapeau reconnu officiellement par la province»

Les contours de la genèse de l'action

Si la motion a été votée en une soirée, la préparation et la soumission de la demande sont le fruit d'un travail de longue haleine. Selon M. Claude, l'action a pris genèse «lorsque l'ensemble de l'équipe a commencé à s'interroger sur les célébrations du 50e anniversaire du drapeau».

En février 2025, des représentants des Compagnons des Francs Loisirs ont rencontré le maire de la ville de North Bay pour tâter le terrain. Sur recommandation de ce dernier, Natalie Drolet, Présidente du Conseil d'administration, et

Arnaud Claude ont présenté, le 17 juin 2025, leur demande au Conseil municipal.

Dans le cadre de leur présentation, ils ont mis l'accent sur les origines du cocréateur du drapeau, du 50e année de ce symbole emblématique de la francophonie ontarienne, du 100^e anniversaire de la ville et notamment de l'histoire de la ville qui a été faite en partie avec les francophones.

M. Claude estime que le conseil municipal était «réceptif» à leurs arguments. Ainsi, et à la suite de cette présentation, l'organisme culturel «a réussi à avoir l'appui de Sarah Inch et Tanya Vrebosch, deux conseillères municipales, qui ont présenté une motion», explique-t-il.

Quoique l'organisme culturel est l'instigateur de la demande, plusieurs partenaires ont appuyé la démarche. «Parmi nos gros partenaires, on peut retrouver l'Université de Nipissing et la chambre de commerce», évoque M. Claude. Les deux Conseils scolaires francophones public et catholique et le collège Boréal ont également avalisé la démarche. «Même la famille Dupuis, la famille du cocréateur du drapeau, nous a envoyé une lettre d'appui», ajoute-t-il.

Soulagement après appréhensions

Si les Compagnons des Francs Loisirs ont reçu plus d'une vingtaine de lettres d'appui pour la demande, Arnaud Claude avoue ne pas avoir crié victoire avant l'heure. C'est donc naturellement qu'il ne s'est pas invité «en vainqueur» au conseil lors de la réunion municipale, sachant qu'il n'avait pas le pouvoir de décision.

Surtout qu'il avait le pressentiment que «la communauté avait peur d'un rejet». Et à juste titre, puisqu'il affirme que la demande d'avoir l'emblème franco-ontarien flotter devant l'hôtel de la ville a été

soumise «au moins deux fois», par le passé.

«Ce n'était pas la première fois que les Compagnons soumettait une demande de reconnaissance et d'installation d'un mât devant l'hôtel de ville», confirme-t-il.

Néanmoins, Arnaud Claude était «très confiant d'avoir fait absolument tout ce qui était à mon pouvoir pour que ça fonctionne».

Et ça a fonctionné. L'ensemble des Conseillers ont fini par voter et approuver la motion. «Il y avait donc du soulagement d'avoir été finalement entendus et reconnus par les officiels de notre ville».

«J'ai envie de croire que le travail de Compagnons et plus largement de l'ensemble de la francophonie, fait au quotidien et depuis des années, a fini par payer», lance, fièrement, le DG des Compagnons des Francs Loisirs.

Par cette décision, la Municipalité de North Bay met donc de l'avant «son ouverture à la communauté francophone». Elle fait ainsi acte «d'inclusion». Si le drapeau a une portée symbolique, cette décision aura un impact sur «le tourisme, le développement économique, l'établissement de familles, etc.», estime M. Claude.

Les Compagnons des Francs Loisirs trouvent que cette décision est «une reconnaissance de leur travail et de leur leadership auprès de la communauté francophone dans son ensemble. La grande victoire n'est pas pour Les Compagnons. Elle est vraiment pour la communauté».

Les Compagnons des Francs Loisirs souhaitent célébrer la levée du drapeau franco-ontarien de façon permanente le 25 septembre 2025 à l'occasion de son 50e anniversaire, mais des démarches doivent être entreprises par la Municipalité, notamment l'obtention d'un mât.



Photo : Les Compagnons des francs loisirs.



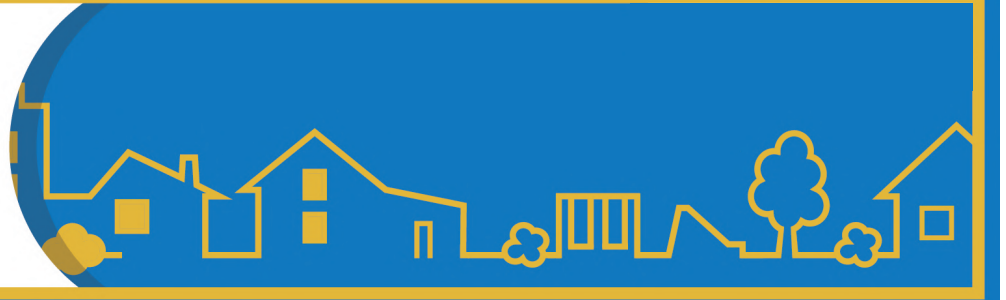
Des solutions financières pour chaque moment de ta vie.



Jusqu'au **30 septembre 2025**, cours la chance de remporter **10 000 \$** en soutenant ta coopérative financière!

Caisse Alliance
caissealliance.com

vie communautaire **TIMMINS**



TIMMINS

La Bibliothèque municipale multiplie les exploits

MEDHI MEHENNI | UL - RÉSEAU.PRESSE
LE VOYAGEUR

Après avoir fièrement annoncé l'entrée en service de son nouveau site électronique, à la mi-juin 2025, la Bibliothèque municipale de Timmins enchaîne avec une bonne nouvelle : elle a remporté le 1er prix au Canada, pour le Club de lecture d'été TD 2024.

Il s'agit d'une victoire importante pour la Bibliothèque municipale de Timmins, puisqu'elle précise que «le Club de lecture d'été TD (CLÉTD) est le plus important programme de lecture d'été bilingue au Canada, destiné aux enfants de tous âges, de tous intérêts et de toutes capacités».

«Parmi 2 200 bibliothèques réparties dans 10 provinces, le jury a voté à l'unanimité pour que la biblio de Timmins soit la lauréate du volet anglais de ce concours. Saviez-vous que le Club de lecture d'été TD est le plus important programme du genre au Canada? Bilingue et gratuit, il s'adresse à tous les enfants, peu importe leur âge, leurs goûts et aptitudes», souligne la Bibliothèque municipale de Timmins.

Elle a également rappelé que ce programme national, «créé et offert par plus de 2200 bibliothèques publiques canadiennes», est dirigé par «la Bibliothèque publique de Toronto en partenariat avec Bibliothèque et Archives Canada, et grâce au soutien financier généreux du Groupe Banque TD».

Le programme, poursuit la même source, «met en vedette des œuvres et des artistes canadiens et invite les enfants à découvrir le plaisir de lire à leur façon, pour que l'amour de la lecture puisse les accompagner toute leur vie».



Le personnel a cherché à rencontrer les membres de notre communauté à divers endroits, et à interagir avec le plus grand nombre possible d'enfants et de partenaires».

Bibliothèque municipale de Timmins

Le nombre de membres du club a doublé

Selon la Bibliothèque municipale de Timmins, «l'an dernier, l'objectif était d'offrir un programme accessible et flexible».

Les résultats ont été à la hauteur des attentes : «Le personnel a cherché à rencontrer les membres de notre communauté à divers endroits, et à interagir avec le plus grand nombre possible d'enfants et de partenaires. Plus de 70 programmes gratuits ont été organisés tout au long des 7 semaines du programme. Grâce à nos efforts, le nombre de membres du club a augmenté de 52 % et les enfants ont lu un total de 5080 livres ! Plus de 500 enfants se sont inscrits, de tous âges, de tous intérêts et de toutes capacités. Parmi ces 500



Photo : Courtoisie

enfants, 38 % étaient de nouveaux membres du Club de lecture d'été TD».

Cet exploit a permis à la Bibliothèque municipale de Timmins de gagner 8000\$, qui «seront utilisés pour améliorer l'accessibilité. De nouvelles tables et chaises spécialement adaptées aux enfants ont été achetées; à hauteur réglable, elles sont déjà installées dans la salle de pro-

grammation dédiée à leur usage».

Concernant le nouveau site Web, <https://www.timminspubliclibrary.ca/>, la Bibliothèque affirme qu'il offre aux utilisateurs «une expérience visuelle plus moderne ainsi qu'une accessibilité améliorée et des fonctionnalités améliorées pour mieux servir la communauté».

«Nous planifions un nouveau site web depuis de nom-

breux mois et nous avons hâte que tout le monde l'essaie. Il est accessible et possède de nouvelles fonctions intéressantes, que vous soyez à la recherche de votre prochaine lecture, que vous cherchiez les programmes à venir ou que vous l'utilisiez pour entrer en contact avec notre personnel», a indiqué la directrice générale de la bibliothèque, Carole-Ann Demers.



Caisse Alliance
caissealliance.com

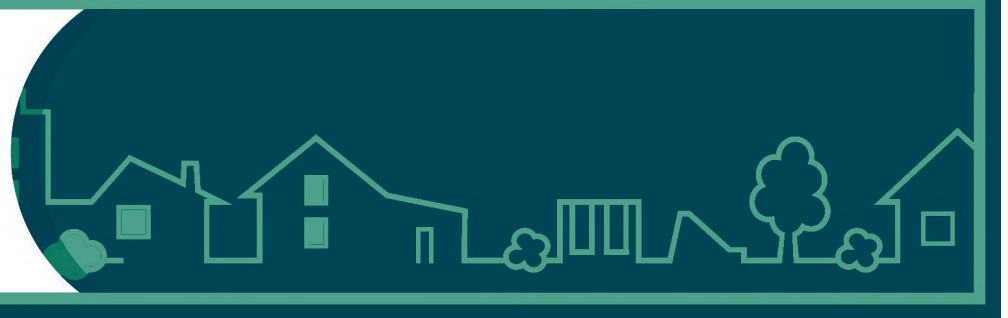
Tu aimerais être accompagné d'un **PRO de l'hypothèque** pour trouver **LE prêt** qu'il te faut?

Prends rendez-vous dès maintenant!

- Flexibilité
- Préapprobation
- Financement de la mise de fonds
- Décisions locales
- Réponse rapide

Jusqu'au **30 septembre 2025**, cours la chance de remporter **10 000 \$** à l'adoption de l'un de nos produits hypothécaires!

vie communautaire **MARKSTAY/WARREN**



MARKSTAY-WARREN

Le Multiplex retrouvera sa pleine capacité au grand bonheur de la communauté

MEDHI MEHENNI | UL - RÉSEAU.PRESSE
LE VOYAGEUR

Le Multiplex de la municipalité de Markstay-Warren, qui abrite l'aréna, connaît depuis quelques années un ralentissement des activités, voire une paralysie totale de certaines sections, en raison de son état vétuste. Le financement provincial de 585 250 \$ tombe à point, selon la directrice générale sortante Kim Morris, qui se réjouit de voir bientôt la population se réapproprier son joyaux communautaire.

L'annonce officielle a été faite le vendredi 18 juin, mais en réalité, Kim Morris a reçu la nouvelle du ministère des Sports de l'Ontario vers la fin du mois de mai. «C'était très confidentiel et j'ai eu beaucoup de difficulté à ne pas me crier la nouvelle à voix haute à partir de mon bureau municipal. Parce que c'est vraiment quelque chose qui va tellement améliorer la qualité de vie de nos résidents», se rappelle-t-elle.

Le Centre Multiplexe comme l'aréna datent d'au-delà de 50 ans, selon Kim Morris, qui affirme que plusieurs parties, comme «le toit, le système de chauffage sont en train de tomber en morceaux».

«Durant les dernières années, nous avons eu des situations où le toit coulait. Au deuxième étage du Multiplex, nous avons la seule salle dans Markstay-Warren qui est capable d'ac-



L'aréna de Markstay-Warren. Photo : Archives

cueillir des foules. Lorsqu'il y a un mariage, une danse communautaire ou un tournoi de hockey, tout le social se passe dans cette salle. Et nous avons une grosse cuisine, un bar et tout le reste. Mais là, de moins en moins, les gens ne voulaient pas l'utiliser à cause du toit coulait».

Ceci pour ce qui est de l'hiver. Car, à partir d'avril et jusqu'au mois d'octobre, poursuit la directrice générale, cette partie de l'édifice est quasiment paralysée, en

raison de la vétusté du système d'aération, qui rend l'atmosphère irrespirable lors d'activités communautaires de masse.

«Le Centre Multiplexe comporte aussi des espaces qui ne sont pas loués, et qui ne sont donc pas rentables à cause de l'état des lieux qui n'est pas accueillant», ajoute-elle.

Grâce à ce financement, Kim Morris estime que la communauté aura la chance de retrouver, après la fin des travaux, un espace flambant neuf.

«Ça va nous permettre d'être plus rentables avec notre aréna et d'augmenter la visibilité de Markstay-Warren, car on le sait, avec la programmation, surtout si on vise la programmation pour enfants et adolescents, qui enregistrent un grand manquement, et avec également les personnes âgées, ça va attirer des familles et les gens n'auront pas à quitter notre région pour avoir des divertissements».

Kim Morris, qui quitte ses fonctions le 31 juillet, pour prendre le poste de directrice générale de la Fédération des aînés et des retraités francophones de l'Ontario (FARFO), estime qu'elle part sur «une bonne note», puisque c'est elle qui avait formulé et soumis la demande de financement au gouvernement de l'Ontario. «J'en suis fière, car ça va changer la vie de ma communauté», conclut-elle.

Demande-nous comment
tu peux remporter
10 000 \$!

Ask us how you could win
\$10,000!

 **Caisse Alliance**
cassealliance.com